

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 348 500 \$
ET UN EMPRUNT DE 1 348 500 \$ POUR L'EXÉCUTION
DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DU BOULEVARD SIMONEAU**

ATTENDU que la Ville d'Asbestos désire procéder à l'exécution de travaux de réfection d'une partie du Boulevard Simoneau;

ATTENDU que l'article 556 de la Loi sur les cités et villes permet aux municipalités de ne pas soumettre le règlement à l'approbation des personnes habiles à voter pour différents types de travaux si deux conditions sont réunies ;

ATTENDU que les travaux de réfection d'une partie du Boulevard Simoneau concernent la voirie et le remboursement de l'emprunt est entièrement supporté par l'ensemble des propriétaires d'immeubles de la Ville d'Asbestos ;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 10 février 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ASBESTOS DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos est autorisé à effectuer les travaux de réfection d'une partie du Boulevard Simoneau pour un montant de 1 348 500 \$ selon l'estimation préparée par la trésorière Manon Carrier ainsi que la firme WSP en date du 5 février 2020, incluant les frais, les taxes et les imprévus, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 2

Le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos est autorisé à dépenser une somme de 1 348 500 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos est autorisé à emprunter un montant de 1 348 500 \$ sur une période de trente (30) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

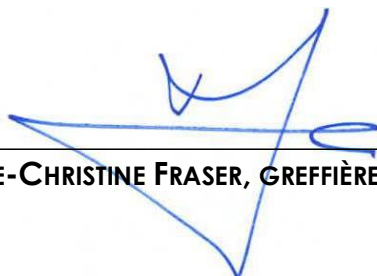
ARTICLE 7

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ



HUGUES GRIMARD, MAIRE



MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/al

ANNEXE A

Réfection de Boulevard Simoneau

Estimation des coûts

Coûts des travaux

(Selon l'estimation de la firme d'ingénieur WSP en date du 07 janvier 2020)

1 013 428 \$

Honoraires

Étude préliminaire	- \$	
Étude géotechnique	- \$	
Mandat plan et devis	17 500 \$	
Surveillance de chantier	16 000 \$	
Mandat de contrôle des matériaux	14 500 \$	48 000 \$

Sous-total avant taxes

1 061 428 \$

Imprévus 10%

106 143 \$

Taxes au net (1,049875)

58 233 \$

Sous-total au net

1 225 803 \$

Frais de financement 10%

122 580 \$

GRAND TOTAL

1 348 384 \$

Règlement d'emprunt

1 348 500 \$

Préparée par la trésorière - Manon Carrier

Date



ESTIMATION DES COÛTS
BOULEVARD SIMONEAU - ASBESTOS

Dossier : 161-16018-07 | Estimation Tronçon 3 | 2020-01-07

BOULEVARD SIMONEAU - Tronçon 3 : rue Laurier @ rue Chassé					
ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE (A)	QUANTITÉ APPROX. (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A X B
1.0	DÉMOLITION				
1.1	Enlèvement du pavage et des fondations existantes	m.car.	3.00 \$	5 400	16 200.00 \$
1.2	Enlèvement de trottoir en béton et en asphalte	m.lin.	12.00 \$	635	7 620.00 \$
1.3	Enlèvement de bordure en béton et en asphalte	m.lin.	10.00 \$	18	180.00 \$
1.4	Provision - Fouille exploratoire	unité	500.00 \$	10	5 000.00 \$
Sous-total DÉMOLITION					29 000.00 \$
2.0	CONDUITE D'EAU POTABLE - V40				
2.1	<i>Vanne existante à modifier</i>				
2.1.1	- Ajustement de la partie supérieure au niveau final (V40)	unité	200.00 \$	1	200.00 \$
2.1.2	- Provision - Remplacement complet de la boîte de vanne incluant la plaque guide et membrane	unité	750.00 \$	1	750.00 \$
2.1.3	- Provision - Remplacement de la partie supérieure avec adaptateur anti-charrue	unité	350.00 \$	1	350.00 \$
2.1.4	- Provision - Remplacement des sellettes des entrées de service existantes	unité	3 500.00 \$	21	73 500.00 \$
2.1.5	- Provision - Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	forfaitaire	15 000.00 \$	1	15 000.00 \$
Sous-total CONDUITE D'EAU POTABLE					89 800.00 \$
3.0	ÉGOUT SANITAIRE - R30 (ENFOUI) - 31 et D-60				
3.1	<i>Conduite d'égout sanitaire TBA CL IV</i>				
3.1.1	- Provision - 250 mm Ø	m.lin.	300.00 \$	6	1 800.00 \$
3.2	<i>Regard préfabriqué en béton armé (D-60)</i>				
3.2.1	- 1 200 mm Ø	unité	4 500.00 \$	1	4 500.00 \$
3.3	Provision - Remplacement du regard existant R-30 (s'il est en brique) par un regard préfabriqué en béton armé de 1 200 mm Ø	unité	5 000.00 \$	1	5 000.00 \$
3.4	<i>Raccordement aux conduites existantes</i>				
3.4.1	- Regard D-60 (1 sortie 250 mm Ø)	forfaitaire	1 000.00 \$	1	1 000.00 \$
3.4.2	- Provision - Regard R-30 (1 entrée et 1 sortie 250 mm Ø)	forfaitaire	2 000.00 \$	1	2 000.00 \$
3.5	<i>Regard sanitaire existant à modifier R30 - R31</i>				
3.5.1	- Cadre et couvercle à remplacer par modèle ajustable	unité	1 200.00 \$	2	2 400.00 \$
3.5.2	- Provision - Tête à remplacer	unité	150.00 \$	1	150.00 \$
3.5.3	- Provision - Section 0,3 m à remplacer 900 mm Ø	unité	200.00 \$	1	200.00 \$
3.5.4	- Provision - Section 0,3 m à remplacer 1 200 mm Ø	unité	250.00 \$	1	250.00 \$
3.5.5	- Provision - Section 0,6 m à remplacer 900 mm Ø	unité	300.00 \$	1	300.00 \$
3.5.6	- Provision - Section 0,6 m à remplacer 1 200 mm Ø	unité	500.00 \$	1	500.00 \$
3.5.7	- Provision - Échelons à remplacer et/ou à installer	unité	165.00 \$	10	1 650.00 \$
3.5.8	- Provision - Section 1,2 m à remplacer 900 mm Ø	unité	600.00 \$	1	600.00 \$
3.5.9	- Provision - Section 1,2 m à remplacer 1 200 mm Ø	unité	800.00 \$	1	800.00 \$
3.5.10	- Provision - Section 2,0 m à remplacer 900 mm Ø	unité	1 000.00 \$	1	1 000.00 \$
3.5.11	- Provision - Section 2,0 m à remplacer 1 200 mm Ø	unité	1 350.00 \$	1	1 350.00 \$
3.5.12	- Provision - Section réductrice	unité	400.00 \$	1	400.00 \$
3.5.13	- Provision - Membrane Tex-O-Flex à ajouter sur 1,8 m de hauteur	unité	200.00 \$	1	200.00 \$
Sous-total ÉGOUT SANITAIRE					24 100.00 \$



ESTIMATION DES COÛTS
BOULEVARD SIMONEAU - ASBESTOS

Dossier : 161-16018-07 | Estimation Tronçon 3 | 2020-01-07

BOULEVARD SIMONEAU - Tronçon 3 : rue Laurier @ rue Chassé					
ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE (A)	QUANTITÉ APPROX. (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A X B
4.0	ÉGOUT PLUVIAL ET DRAINAGE - R32@36 - N50@N53				
4.1	Excavation 1ère classe (roc)				
4.1.1	- Provision - Tranchée principale	m.lin.	120.00 \$	85	10 200.00 \$
4.2	Conduite d'égout pluvial en PVC DR-35				
4.2.1	Conduite de branchement de puisard 150 mm ø	m.lin.	150.00 \$	90	13 500.00 \$
4.2.2	Conduite de branchement de puisard 200 mm ø	m.lin.	170.00 \$	80	13 600.00 \$
4.2.3	Raccordement à la conduite existante (P-07 @ P-16)	unité	800.00 \$	10	8 000.00 \$
4.3	Conduite d'égout pluvial TBA CL IV				
4.3.1	- Provision - 300 mm ø	m.lin.	190.00 \$	8	1 520.00 \$
4.3.2	- Provision - 375 mm ø	m.lin.	205.00 \$	8	1 640.00 \$
4.3.3	- 450 mm ø	m.lin.	220.00 \$	35	7 700.00 \$
4.3.4	- 525 mm ø	m.lin.	250.00 \$	15	3 750.00 \$
4.3.5	- Provision - 750 mm ø	m.lin.	400.00 \$	8	3 200.00 \$
4.4	Puisard préfabriqué en béton armé à tête carré				
4.4.1	- Avec sortie de 150 mm ø (P-01-03-05-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16)	unité	2 400.00 \$	13	31 200.00 \$
4.4.2	- Avec entrée de 150 mm ø et sortie de 200 mm ø (P-02)	unité	2 400.00 \$	1	2 400.00 \$
4.4.3	- Avec entrées de 150 et de 200 mm ø et sortie de 200 mm ø (P-04, P-06)	unité	2 400.00 \$	2	4 800.00 \$
4.5	Puisard existant à enlever avec branchement existant à désaffecter (E-20 à E-28)	unité	1 000.00 \$	9	9 000.00 \$
4.6	Regard-puisard en brique existant à enlever (R32 @ R35)	unité	1 000.00 \$	4	4 000.00 \$
4.7	Regard préfabriqué en béton armé N50-51-52-53				
4.7.1	- 1 200 mm ø N-50-51-52	unité	5 000.00 \$	3	15 000.00 \$
4.7.2	- 1 500 mm ø (type regard-culotte) N-53	unité	9 500.00 \$	1	9 500.00 \$
4.8	Raccordement aux conduites existantes				
4.8.1	- Regard N-50 (1 entrée 200 mm ø, 1 sortie 450 mm ø)	forfaitaire	2 000.00 \$	3	6 000.00 \$
4.8.2	- Regard N-51 (2 entrées (ø Inconnu Noël, 1 sortie 450 mm ø)	forfaitaire	3 000.00 \$	3	9 000.00 \$
4.8.3	- Regard N-52 (1 entrée 450 mm ø, 1 sortie 450 mm ø)	forfaitaire	2 000.00 \$	3	6 000.00 \$
4.8.4	- Regard N-53 (2 entrées 450/750 mm ø, 1 sortie 750 mm ø)	forfaitaire	3 000.00 \$	3	9 000.00 \$
4.9	Provision - Isolant rigide HI-60, 50 mm d'épaisseur	m.car.	35.00 \$	50	1 750.00 \$
4.10	Regard pluvial existant à modifier R36				
4.10.1	- Cadre et couvercle à remplacer par modèle ajustable	unité	1 000.00 \$	1	1 000.00 \$
4.10.2	- Provision - Tête à remplacer	unité	150.00 \$	1	150.00 \$
4.10.3	- Provision - Section 0,3 m à remplacer 900 mm ø	unité	200.00 \$	1	200.00 \$
4.10.4	- Provision - Section 0,3 m à remplacer 1 200 mm ø	unité	250.00 \$	1	250.00 \$
4.10.5	- Provision - Section 0,6 m à remplacer 900 mm ø	unité	300.00 \$	1	300.00 \$
4.10.6	- Provision - Section 0,6 m à remplacer 1 200 mm ø	unité	500.00 \$	1	500.00 \$
4.10.7	- Provision - Échelons à remplacer et/ou à installer	unité	165.00 \$	5	825.00 \$
4.10.8	- Provision - Section 1,2 m à remplacer 900 mm ø	unité	600.00 \$	1	600.00 \$
4.10.9	- Provision - Section 1,2 m à remplacer 1 200 mm ø	unité	800.00 \$	1	800.00 \$
4.10.10	- Provision - Section 2,0 m à remplacer 900 mm ø	unité	1 000.00 \$	1	1 000.00 \$
4.10.11	- Provision - Section 2,0 m à remplacer 1 200 mm ø	unité	1 350.00 \$	1	1 350.00 \$
4.10.12	- Provision - Section réductrice	unité	400.00 \$	1	400.00 \$
4.10.13	- Provision - Membrane Tex-O-Flex à ajouter sur 1,8 m de hauteur	unité	200.00 \$	1	200.00 \$
Sous-total ÉGOUT PLUVIAL ET DRAINAGE					178 335.00 \$



ESTIMATION DES COÛTS
BOULEVARD SIMONEAU - ASBESTOS

Dossier : 161-16018-07 | Estimation Tronçon 3 | 2020-01-07

BOULEVARD SIMONEAU - Tronçon 3 : rue Laurier @ rue Chassé					
ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE (A)	QUANTITÉ APPROX. (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A X B
5.0	TRAVAUX DE VOIRIE				
5.1	Excavation et préparation de l'infrastructure	m.car.	8.00 \$	4 225	33 800.00 \$
5.2	Drain de fondation 150 mm Ø	m.lin.	30.00 \$	470	14 100.00 \$
5.3	<i>Provision</i> - Membrane géotextile	m.car.	2.50 \$	4 225	10 562.50 \$
5.4	Sous-fondation, matériaux granulaires MG 112, 450 mm d'épaisseur	m.car.	12.00 \$	4 225	50 700.00 \$
5.5	Fondation inférieure, pierre concassée MG 56, 230 mm d'épaisseur	m.car.	10.50 \$	4 225	44 362.50 \$
5.6	Fondation supérieure, pierre concassée MG 20, 150 mm d'épaisseur	m.car.	8.00 \$	3 875	31 000.00 \$
5.7	Enrobé bitumineux				
5.7.1	- Couche de base : ESG-14, 60 mm	m.car.	20.00 \$	3 875	77 500.00 \$
5.7.2	- Couche de surface : ESG 10, 40 mm	m.car.	14.00 \$	3 875	54 250.00 \$
5.8	Bordure de béton de ciment	m.lin.	48.00 \$	685	32 880.00 \$
5.9	Trottoir de béton de ciment				
5.9.1	- 1,80 m de largeur	m.lin.	190.00 \$	295	56 050.00 \$
5.10	Piste cyclable				
5.10.1	- Excavation et préparation de l'infrastructure	m.car.	8.00 \$	1 100	8 800.00 \$
5.10.2	- <i>Provision</i> - Membrane géotextile	m.car.	2.00 \$	1 100	2 200.00 \$
5.10.3	- Fondation supérieure, pierre concassée MG 20, 150 mm d'épaisseur	m.car.	9.00 \$	1 100	9 900.00 \$
5.10.4	Sous-fondation, matériaux granulaires MG 112, 300 mm d'épaisseur	m.car.	10.00 \$	1 100	11 000.00 \$
5.10.5	- Couche unique : ESG-10, 70 mm	m.car.	32.00 \$	825	26 400.00 \$
5.11	Marquage				
5.11.1	- Ligne de centre, simple, jaune, continue, 120 mm	m.lin.	2.50 \$	280	700.00 \$
5.11.2	- Ligne de délimitation de voie, simple, blanche, continue, 120 mm	m.lin.	2.50 \$	240	600.00 \$
5.11.3	- Ligne de passage pour piéton, simple, blanche, continue, 120 mm	m.lin.	2.50 \$	205	512.50 \$
5.11.4	- Ligne d'arrêt, blanche, 450 mm de large	m.lin.	8.00 \$	30	240.00 \$
5.12	Marquage piste cyclable Phase 3				
5.12.1	- Ligne de centre simple, jaune, continue, 75 mm	m.lin.	2.00 \$	80	160.00 \$
5.12.2	- Ligne de centre simple, jaune, pointillée, 75 mm	m.lin.	2.00 \$	182	364.00 \$
5.12.3	- Ligne d'arrêt, blanche, 300 mm de large	m.lin.	5.50 \$	12	66.00 \$
5.12.4	- Pictogramme de flèche vers l'avant	unité	25.00 \$	16	400.00 \$
5.12.5	- Pictogramme de macle	unité	25.00 \$	8	200.00 \$
5.12.6	- Pictogramme de piéton	unité	25.00 \$	8	200.00 \$
5.12.7	- Pictogramme de bicyclette	unité	25.00 \$	8	200.00 \$
5.13	Marquage piste cyclable Phase 1				
5.13.1	- Ligne de centre simple, jaune, continue, 75 mm	m.lin.	2.00 \$	80	160.00 \$
5.13.2	- Ligne de centre simple, jaune, pointillée, 75 mm	m.lin.	2.00 \$	350	700.00 \$
5.13.3	- Ligne d'arrêt, blanche, 300 mm de large	m.lin.	5.50 \$	12	66.00 \$
5.13.4	- Pictogramme de flèche vers l'avant	unité	25.00 \$	16	400.00 \$
5.13.5	- Pictogramme de macle	unité	25.00 \$	8	200.00 \$
5.13.6	- Pictogramme de piéton	unité	25.00 \$	8	200.00 \$
5.13.7	- Pictogramme de bicyclette	unité	25.00 \$	8	200.00 \$
Sous-total TRAVAUX DE VOIRIE					469 073.50 \$



ESTIMATION DES COÛTS
BOULEVARD SIMONEAU - ASBESTOS

Dossier : 161-16018-07 | Estimation Tronçon 3 | 2020-01-07

BOULEVARD SIMONEAU - Tronçon 3 : rue Laurier @ rue Chassé					
ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE (A)	QUANTITÉ APPROX. (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A X B
6.0	TRAVAUX CONNEXES				
6.1	Réfection de surface				
6.1.1	- Entrée en pavé-uni	m.car.	150.00 \$	50	7 500.00 \$
6.1.2	- Entrée en enrobé bitumineux	m.car.	70.00 \$	460	32 200.00 \$
6.1.3	- Engazonnement par plaques	m.car.	11.00 \$	1 475	16 225.00 \$
6.1.4	- Escalier de béton	m.cu.	925.00 \$	2	1 850.00 \$
6.1.5	- Trottoir de dalles	m.car.	150.00 \$	10	1 500.00 \$
6.1.5	- Trottoir de pavé-uni	m.car.	160.00 \$	10	1 600.00 \$
6.1.6	- Trottoir privé en béton	m.car.	170.00 \$	5	850.00 \$
6.1.8	- Bordure en béton préfabriqué	m.lin.	75.00 \$	35	2 625.00 \$
6.1.9	- Bordure en asphalte (privée)	m.lin.	50.00 \$	5	250.00 \$
6.1.10	- Muret en blocs	m.lin.	400.00 \$	10	4 000.00 \$
6.2	Arbres à planter	unité	600.00 \$	15	9 000.00 \$
6.3	Arbres, arbustes, aménagements paysagers, haies, élagage, clôtures à protéger et/ou déplacer	forfaitaire	1 500.00 \$	1	1 500.00 \$
6.4	Panneau à enlever et replacer	unité	55.00 \$	11	605.00 \$
6.5	Poteaux de bois ou lampadaires à soutenir	forfaitaire	1 000.00 \$	1	1 000.00 \$
6.6	Mobilier urbain				
6.6.1	- Banc avec dossier Equiparc EP 1980-JAT-P-QAV	unité	3 500.00 \$	1	3 500.00 \$
6.6.2	- Panier à rebuts Equiparc EP 3980-JAT-P-QAV	unité	3 500.00 \$	1	3 500.00 \$
6.6.3	- Dalle de béton, <u>3,30 m X 1,50 m X 0,15 m</u>	unité	1 500.00 \$	1	1 500.00 \$
6.7	Organisation de chantier	forfaitaire	60 000.00 \$	1	60 000.00 \$
6.8	Gestion de la circulation et signalisation	forfaitaire	10 000.00 \$	1	10 000.00 \$
6.9	Gestion de la santé et sécurité	forfaitaire	2 000.00 \$	1	2 000.00 \$
Sous-total TRAVAUX CONNEXES					161 205.00 \$



ESTIMATION DES COÛTS
BOULEVARD SIMONEAU - ASBESTOS

Dossier : 161-16018-07 | Estimation Tronçon 3 | 2020-01-07

BOULEVARD SIMONEAU - Tronçon 3 : rue Laurier @ rue Chassé					
ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE (A)	QUANTITÉ APPROX. (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A X B
7.0	ÉCLAIRAGE				
7.1	Mise en place lampadaire 9,15 m (105W, prise, porte bannière) Type A	unité	900.00 \$	4	3 600.00 \$
7.2	Base de lampadaire pyramidal	unité	1 500.00 \$	4	6 000.00 \$
7.3	Excavation et remblayage de tranchée	m.lin	45.00 \$	265	11 925.00 \$
7.4	Câble monoconducteur calibre 4 RWU90	m.lin	8.00 \$	700	5 600.00 \$
7.5	Câble monoconducteur calibre 6 RWU90 (Vert)	m.lin	55.00 \$	345	18 975.00 \$
7.6	Câble monoconducteur calibre 1/0 RWU90	m.lin	10.00 \$	700	7 000.00 \$
7.7	Gaine PVC DR-35 200 mm	m.lin	70.00 \$	62	4 340.00 \$
7.8	Conduit PVC 53 mm	m.lin	15.00 \$	265	3 975.00 \$
7.9	Provision - Seconde mobilisation pour installation des lampadaires	forfaitaire	500.00 \$	1	500.00 \$
					61 915.00 \$

Total 1 013 428.50 \$

T.P.S. (5 %) 50 671.43 \$

T.V.Q. (9,975 %) 101 089.49 \$

Remboursement T.P.S. (100%) (50 671.43) \$

Remboursement T.V.Q. (50%) (50 544.75) \$

Grand total 1 063 973.25 \$

Préparé par : D. Martin

Vérifié par : Marc-Olivier Jutras, ing.

2020-01-07

Marc-Olivier Jutras

2020-01-07

AVIS DE MOTION :	SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2020
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2020
PUBLICATION	SITE INTERNET DE LA VILLE D'ASBESTOS LE 18 FÉVRIER 2020
ENTRÉ EN VIGUEUR :	18 FÉVRIER 2020